

## **Prolongeons automatiquement les statuts de nos étudiants et travailleurs étrangers**

**Me Guillaume Cliche-Rivard**

**Président de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration**

À l'instar de la France et du Portugal, le gouvernement de Justin Trudeau doit rapidement décréter une prolongation automatique du statut des étudiants et travailleurs étrangers qui se trouvent présentement au Canada, et ce, pour une période temporaire d'au moins trois mois. En effet, dans le contexte de l'actuelle pandémie de la COVID-19 et suivant le fait que le statut d'immigration de centaines de nos ressortissants temporaires expire chaque jour, il est primordial que le gouvernement fédéral prenne rapidement les mesures pour limiter les allées et venues nécessaires aux démarches de prolongation de statut, le tout afin d'assurer le bien-être de ces derniers, mais également de l'ensemble de la population canadienne.

Sans une telle mesure, les étudiants étrangers qui se trouvent présentement au Canada et qui doivent obtenir le renouvellement de leurs permis d'études doivent d'abord s'adresser à leur université ou institution académique pour obtenir une confirmation d'admission pour la session prochaine. Ils doivent ensuite faire la démonstration de fonds suffisants et solliciter un Certificat d'acceptation du Québec auprès des autorités provinciales, sans oublier le fait que certains doivent obtenir le renouvellement de passeports et autres documents d'identité. Ils doivent par la suite réunir des attestations bancaires ici ou à l'étranger, des confirmations d'emploi, des lettres de leurs garants et plus encore.

Dans le contexte sanitaire actuel, de telles démarches exposent les étudiants étrangers au grave risque de contracter le virus et ne sont certainement pas en adéquation avec les directives de santé publique exigeant une limitation des déplacements et une distanciation sociale. De plus, notons qu'il peut leur être tout simplement impossible d'obtenir la documentation nécessaire au renouvellement de leur statut auprès de certaines institutions qui demeurent fermées ou dont le traitement des demandes s'est considérablement complexifié et allongé. Or, ces étudiants se retrouvent alors à risque de perdre leur statut

d'immigration au Canada, malgré leur diligence, ce qui pourrait leur causer de graves préjudices dans l'avenir. La situation actuelle est donc la source d'une grande anxiété pour les étudiants étrangers et il est de notre devoir collectif d'agir pour les protéger.

Quant aux travailleurs étrangers, ceux-ci s'avèrent dans une position tout aussi précaire, sinon pire, devant la fermeture de certaines entreprises pour une durée temporaire et indéterminée dans des services jugés non essentiels. Comment alors pourront-ils obtenir une offre d'emploi ferme de la part de leurs employeurs alors que la survie à court ou à moyen terme de certaines entreprises demeure incertaine. Les démarches d'affichage de postes et les activités de recrutement étant également suspendues, les prérequis au renouvellement de certains permis de travail deviennent tout d'un coup illusoires et sans fondement. Ces travailleurs doivent obtenir un contrat de travail renouvelé, démontrer qu'ils répondent toujours aux exigences de leur poste, obtenir également dans certains cas un Certificat d'acceptation du Québec et renouveler toute autre documentation nécessaire. En ces temps de pandémie, ces exigences s'avèrent également extrêmement difficiles à rencontrer. Or, notons qu'une fois la relance économique amorcée, nous aurons rapidement et de manière vitale besoin de ces derniers en emploi, ce qui sera impossible si leur statut n'est pas maintenu.

Il est ainsi devenu primordial que le gouvernement fédéral annonce une prolongation automatique de tous les statuts d'immigration temporaires au Canada, et ce, pour une durée d'au moins trois mois en espérant un retour possible à la normale d'ici là. Nos étudiants et travailleurs étrangers sont établis ici, souvent avec des enfants, ils ont les mêmes obligations et engagements que l'ensemble des citoyens canadiens et éprouvent les mêmes difficultés et détresse que nous tous en ces temps difficiles. Il nous appert essentiel d'assurer la pérennité de leur statut de manière temporaire afin de ne pas ajouter un fardeau supplémentaire sur ces derniers, et ce, surtout que nous aurons grandement besoin d'eux une fois la situation stabilisée. Nous appelons ainsi le gouvernement fédéral à agir rapidement, avec humanisme et compassion.

**Signataires:** Me Sylvie Tardif, Me HoSung Kim, Me Chantal Ianniciello, Me Laurence Trempe, Me Éric Taillefer, Me Dan Bohbot, Me David Chalk, Me Gisela Barraza, Me Vincent Desbiens, Me Rosalie Caillé-Lévesque, Me Sabrina Gatti, Professeur François Crépeau (directeur du centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique, faculté de droit de l'Université McGill), Professeur Hugo Cyr (doyen de la faculté de science politique et de droit de l'UQAM), Professeure Geneviève Dufour (présidente de la SQDI, Université de Sherbrooke), Professeur David Pavot (Université de Sherbrooke), Me Jacques Beauchemin, Me Yasmine Benihoud, Me Marius Maxim, Me Walid Ayadi, Me Bin Xia Zhang, Me Sue M. Kang, Me Patil Tutunjian, Me Mai Nguyen, Me Sabine Venturelli, Me Joyce Yedid, Me Marie-Helene Giroux, Me Niousha Riahi, Me Esther Krauze, Me Carole Fiore, Me Elhadad Johanna, Me Olga Potlog, Me Ndiaye Enokou, Me Maxime Lapointe, Me Ikram Belhadj, Me Olivier Badolo, Me Jihane Chikhi, Me Luciano G. Del Negro, Me Yamilet Almeida, Me Sandra Palmieri, Me Martin Lotard Bayigwalag, Me Herbert Brownstein, Me Isabelle Dongier, Me Alfredo Garcia, Me Fatoumata Binta Tirera, Me Barbara Brizuela, Me Claudia Aceituno, Me Serba Tismanariu, Me Ibi Otto, Me Stéphane Handfield, Me Suzanne Taffot, Me Camille Clamens, Me Rami Kaplo, Me Aboubacar Sidiki Coulibaly, Me Nathalie Ferreras, Me Mélissa Singer, Me Anh Tru Tran, Me Blandine Sala, Me Annie Bélanger, Me Mariama Diallo, Me Yasmine Guillaume, Me Marie-Josée Blain, Me Cynthia Bergevin, Me Angela Potvin, Me David Berger, Me Nicholas Alexandris, Me Jennifer Chriqui, Me Aboubacar Touré, Me Patrice Brunet, Me Myriam Harbec, Me Samira Salem, Me Sylvio Houle, Me Nuno Jeronimo, Me Latifa Benabdelouahib, Me Wei Ye Chen, Me Katia Forrest, Me Nilufar Sadeghi, Me Catherine Paris Armstrong, Me Constance Connie Byrne, Me Stephen De Four-Wyre, Me Marie-Josée H Bédard, Me Coline Bellefleur, Me Georgia Pappis, Me Abdessamad Tazaroualti, Me Rose Bossou, Me Jonathan Veilleux, Me Arnaud Vanier, Me Micheline Dessureault, Me Jennifer Nguyen, Me Christopher Jackson, Me Alexandra Carbonneau, Me Nataliya Dzera, Me Alice Mardet Santamaria, Me Rym Jawad, Ismaël Boudissa (Comité sur le droit de l'immigration de l'UQAM), Me Fanny Cumplido, Me Viviane Albuquerque, Me Cynthia Niteka, Me Kayle Sykes, Me Didier Leroux, Me Mohamed Diaré, Me Sabine Laval, Me Denis Girard, Me Sylvain Giroux, Me Stewart Istvanffy, Me Guy Nephtali, Me Francine Décarie, Me Julien Labrise-Masse, Me Julien Primeau-Lafaille, Me Valérie Marcas, Me Murhula Jugauce Mweze, Me Jean-Mathieu Potvin, Maître Fevziye Oguzer, Me Geneviève Binette, Me Berta Biscevic, Me Abderrahim Si Ali, Me Sami Louzi, Me Tatiana Gomez, Me Moussa Taoubi, Me Jennifer Ganeshanathan, Me Xiao Jing Yang, Me Julie Gilbert, Me Guillaume Audet, Me Mary Keyork, Me Jouman El-Asmar, Me Sophie Froment, Me Juan Cabrillana, Me Meryam Haddad, Me Armando Acuna, Me Benoit Bessette, Me Barbara Bertrand, Me Cliford Dominique, Me Bellafqih Rajaa, Me Mathieu Di Lullo, Me Tiziana Alello, Me Nicole Goulet, Me Danielle Arpin et Me Mélanie Couture.